

L'an deux mil quinze, le samedi 11 avril à neuf heures trente minutes, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Axel PONROY, Maire.  
Date de Convocation : le 7 avril 2015

**Présents :** MM. Axel PONROY, Daniel PÉRAS, Pascal RAPIN, Sylvie THEVENETTE, Patrick BELLOT, Félix VAN DE WALLE, Laurent DELATTRE, Edwige RADOUX, Luc DELANNOY, Mary STIANTI-DURET, Jean-Luc CHANTEREAU

**Excusés :** Sophie BERTRAND (pouvoir à Axel PONROY), Cyril LABROUSSE, Charles COSSON.  
Secrétaire de séance : Daniel PÉRAS.

### **Vote du taux des quatre taxes et vote du budget 2015**

M. le Maire propose le budget en suréquilibre aux conseillers, signe de la bonne santé financière de la commune sans augmentation des taux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote les taux 2015 suivants :

Taxe d'habitation :	20,31 %
Taxe foncière propriétés bâties :	15,75 %
Taxe foncière propriétés non bâties	36,04 %
Contribution foncière des entreprises :	19,99 %

Le conseil municipal vote par 12 voix pour, le budget primitif en suréquilibre à la somme de 817 341,41 € en section recette de fonctionnement et de 611 591 € en section dépense de fonctionnement, et à 301 216 € en section recette d'investissement et 247 340 € en section dépense d'investissement.

### **Adhésion à l'agence d'Ingénierie Départementale du Cher**

Ce sujet avait déjà été évoqué lors du conseil municipal du 21 mars, cependant il n'est plus certain que cette agence soit mise en place. Le conseil municipal refuse à l'unanimité l'adhésion à cette agence.

### **Renouvellement du contrat CUI/CAE pour le poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe**

M. le Maire expose au conseil municipal que le contrat de l'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> actuellement en poste en CUI/CAE depuis le 1<sup>er</sup> juin 2013 à 21 h par semaine arrive à son terme. Il est cependant possible de le renouveler pour une période 12 mois car cet agent est bénéficiaire du RSA et est âgé de plus de 50 ans.

### **Achat d'un nouveau tracteur**

M. le Maire fait part au conseil municipal du mauvais état des deux tracteurs utilisés par les agents pour l'entretien des espaces verts (tracteur Renault International et tracteur Massey Ferguson) et qui occasionnent de nombreux frais de réparation et d'entretien. Il demande l'accord du conseil municipal pour les vendre et en acheter un autre, d'occasion au prix de 19 000 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité l'achat de ce nouveau tracteur et charge le Maire de régler la facture en investissement au compte 21571. Il charge le Maire de vendre les deux tracteurs anciens et de résilier les contrats d'assurance auprès de Groupama.

### **Signature de la convention pour la télétransmission des actes réglementaires**

M. le Maire expose au conseil municipal qu'il y a lieu de signer une convention avec le représentant de l'Etat pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité la signature de cette convention par M. le Maire.

### **Questions diverses :**

M. le Maire fait part au conseil municipal de la démission de M. Marc Golfier à son poste de conseiller municipal à la date du 6 mars 2015.

M. Pascal RAPIN fait part d'un surcroit de travail des employés techniques en raison de l'entretien du parc botanique et du stade de foot.

La Séance est levée à 11 heures 30  
Ont signé les membres présents.